

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'évolution économique

La Commission de recherches économiques du Département fédéral de l'économie publique vient de publier son rapport relatif à l'évolution économique au cours du troisième trimestre 1966.

En voici les traits essentiels :

Production. — La production industrielle a de nouveau considérablement augmenté par rapport à l'année écoulée. Dans l'industrie des machines et l'industrie métallurgique, les commandes enregistrées ont dépassé les livraisons. L'industrie textile a également noté un nombre beaucoup plus élevé des demandes d'achat qui proviennent essentiellement de clients étrangers. Une fois de plus, l'excédent de la production a été presque totalement exporté. Les exportations de produits chimiques et de machines, en particulier, ont bénéficié d'une poussée vigoureuse, ainsi que les montres, les textiles et les chaussures. La croissance des exportations s'est toutefois ralentie par suite d'une conjoncture en baisse en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Importations. — Les importations ont pris une forte extension qui indique une reprise de la demande intérieure. Les importations quantitatives de biens de consommation non durables (sans les denrées alimentaires) ont, par exemple, fait un bon en avant de 13 % par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière.

Les importations de matières premières, d'énergie et de lubrifiants sont également en hausse. Les importations de biens d'équipements, au contraire, n'ont pas beaucoup progressé.

Les prix. — L'inflation s'est poursuivie à l'étranger à une allure plus rapide que dans notre propre pays. Cette évolution nous soumettra, d'ici quelques mois, à une inflation « importée ». Il ne faut donc pas compter avec une accalmie de longue durée dans le domaine des prix.

Marché financier. — Sur le marché financier, la disparité des taux d'intérêt entre ceux de la Suisse et ceux des pays étrangers devient de plus en plus évidente. Les emprunts émis dans notre pays rencontrent donc de plus en plus de difficultés à être couverts. Il faut donc s'attendre à ce que les taux d'intérêt des emprunts aillent encore en augmentant au cours de ces prochains mois.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.